



Située au cœur des Laurentides, la ville de Saint-Sauveur, avec une population de 11 597 habitants, un budget de près de 34 millions \$ et une évaluation foncière de près de 4 milliards \$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. Le Service des travaux publics de la Ville de Saint-Sauveur est à la recherche de :

Journalier(ère)s opérateur(rice)s Postes à temps complet

Raison d'être du poste

Relevant d'un superviseur, le journalier opérateur exécute à l'aide de véhicules, de la machinerie et des équipements spécialisés, différents travaux d'entretien des bâtiments, terrains, réseau routier, réseau d'aqueduc et réseau d'égout.

Principales fonctions

- Entretien le réseau routier, combler les nids de poule. Réparer et restaurer les chemins publics.
- Faucher les accotements. Balayer les rues, entretenir et canaliser les fossés, installer des ponceaux, installer la signalisation routière, niveler les épaulements.
- Émondage, abattage et ramassage des arbres.
- Entretien le réseau d'aqueduc. Drainer et entretenir les bornes-fontaines, réparer les fuites, installer de nouveaux branchements. Voir au bon fonctionnement des vannes etc.
- Entretien le réseau d'égout. Réparer les bris de réseau, débloquer les conduites. Entretien et réparer les regards d'homme, etc.
- Entretien les bâtiments municipaux, effectuer les réparations mineures.
- Montage et démontage lors des événements spéciaux.
- Surveillant/signaleur lors des travaux de déneigement, d'asphaltage, d'excavation et autres.
- Entretien et propreté des véhicules ainsi que des ateliers.
- Charger des camions.
- Déneiger et déglacer les chemins publics, les trottoirs, les stationnements publics, les bornes-fontaines et les abribus.

Cette description contient les éléments nécessaires à l'identification et à l'évaluation de la fonction. Elle n'est pas une énumération limitative des tâches à accomplir.

Qualifications et exigences

Les candidats recherchés possèdent un diplôme d'études secondaires (DES), sont travailleurs et responsables, en bonne condition physique, aiment le travail en équipe et sont habiles à effectuer différents travaux manuels et à se servir de divers outils et appareils. Ils détiennent un minimum de douze mois d'expérience pertinente et possèdent un permis de conduire de classe 3 valide.

Salaire et conditions de travail

Les affectations de travail pour la période estivale commenceront dès que possible et se termineront à la fin du mois d'octobre. Possibilité d'une réembauche pour la période hivernale (mi-novembre à mi-avril).

La rémunération est établie en fonction de la convention collective. Le taux horaire à l'embauche est de 26,41 \$ (salaire 2023). À cela s'ajoute un montant forfaitaire égal à 14 % des gains hebdomadaires, payé sur chaque paie aux personnes salariées temporaires en compensation des avantages sociaux. La semaine normale de travail est de 39,75 heures, du lundi au jeudi de 7 h 15 à 17 h et le vendredi de 7 h 15 à midi.

Pour postuler

Si vous désirez vous joindre à l'équipe dynamique du Service des travaux publics et travailler dans une ville de montagnes, de lacs et de grands espaces, à seulement 45 minutes de Montréal, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 20 mai 2024** par courriel à l'adresse rh@vss.ca ou postulez en ligne en remplissant le formulaire sur notre site Internet.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.